

INFO FLASH Syndical

Réunion EXTRAORDINAIRE et ORDINAIRE CSE EFS Grand Est du 04-06-2026

14 VOTANTS DONT 9 ÉLUS CFDT

Points à l'ordre du jour

Réponses de la Direction

Commentaires des élu(e)s

REUNION EXTRAORDINAIRE DU 4/06/2026 CSE EFS GRAND EST

Avant la réunion CSE ordinaire il y a eu une réunion extraordinaire pour la présentation des comptes du CSE. Cette présentation a été faite par le cabinet SECAFI représenté par Mme Sylvie Perkovic expert-comptable.

1. Présentation des comptes [Doc 1](#) [Doc 2](#) [Doc 3](#)

Cette année, les comptes du CSE sont **clairs, maîtrisés et totalement auscultables**. Et cette solidité, c'est le résultat du travail de la **CFDT**, qui tient le **bureau**, et de notre trésorière **CFDT Christine St Eve** et notre trésorier adjoint **Fabien Meunier**, dont la rigueur se voit dans chaque ligne comptable.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes

- Un **total de ressources de 506 892 €**,
- Une **trésorerie saine de 195 445 €** au 31/12/2025,
- Des **fonds propres consolidés à 261 923 €**,
- Et un **résultat global positif de 3 523 €**, malgré un léger déficit AEP compensé par un excédent ASC.

Les dépenses sont tracées, les budgets respectés, les réserves stabilisées. Chaque euro est suivi, justifié et contrôlé.

Cette gestion exemplaire montre que la **CFDT** ne se contente pas de représenter : elle **assure**, elle **sécurise**, et elle garantit aux salariés un CSE **fiable, transparent et responsable**. Suite à la présentation, il y a eu un vote pour l'approbation des comptes.

Vote : POUR à l'unanimité

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER – Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE**

REUNION ORDINAIRE DU 4/06/2026 CSE EFS GRAND EST

1. Approbation du PV de la réunion du 7 mai 2026
[CR du CCSCT du 12/12/2025](#)
[CR Commission Formation 2026](#)

Le PV du 7 mai sera approuvé lors de la réunion du CSE du 2 juillet et les CR de la commission SSCT ainsi que le CR de la commission formation 2026 seront annexés à celui-ci.

2. Politique sociale, conditions de travail et emploi 2026 :

Consultation sur la liste des affectations du solde de la taxe d'apprentissage 2026 –
[Présentation](#)

L'information a été faite aux élus le 7 mai 2026, aujourd'hui l'assemblée est consultée.

Avant le vote la **CFDT** fait une déclaration.

Déclaration

Les choix de la direction nationale régionale correspondent aux directives nationales et sont en accord avec les valeurs de la CFDT.
La CFDT votera favorablement pour cette liste des affectations du solde de la taxe d'apprentissage 2026.

VOTE

POUR à l'unanimité.

Consultation sur le bilan du plan de développement des compétences 2025 –
[Document & Présentation](#)

L'information a été faite aux élus le 7 mai 2026, aujourd'hui l'assemblée est consultée.

Avant le vote la **CFDT** fait une déclaration

Déclaration

La CFDT prend acte du bilan de développement des compétences 2025 et reconnaît plusieurs avancées importantes :

- Un taux d'accès à la formation très élevé, atteignant **97 %**, soit **+7 %** par rapport à 2024.
- Une progression du nombre de stagiaires parmi les employés.
- Une **équité d'accès** à la formation selon la catégorie socioprofessionnelle, le sexe, le temps de travail ou la RQTH.
- Le retour du thème « politique emploi handicap ».
- Une diminution du nombre de salariés peu formés.
-

Cependant, la CFDT souhaite **alerter fortement** sur plusieurs dérives préoccupantes qui compromettent la qualité réelle du développement des compétences dans l'établissement.

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE

		Des signaux d'alerte majeurs • Le nombre d'heures moyen de formation par bénéficiaire chute nettement pour les employés et les TAM, au profit des cadres. Comment ces catégories peuvent-elles développer leurs compétences avec si peu de temps consacré à la formation ? Cette tendance crée un risque réel de creusement des inégalités internes. • Le recours au présentiel diminue pour la troisième année consécutive. Or, certaines compétences — notamment techniques, relationnelles ou liées à la sécurité — nécessitent un accompagnement réel, des échanges et des mises en situation impossibles à reproduire en distanciel. • Les formations très courtes explosent : 57 % durent moins de 4 heures. Cette inflation de micro-formations interroge : <i>Peut-on réellement parler de développement des compétences lorsque plus d'une formation sur deux ne dépasse pas la demi-journée ?</i> Le risque est clair : une formation « catalogue », superficielle, qui ne permet ni montée en compétences, ni évolution professionnelle. Pour la CFDT Former beaucoup de salariés, c'est positif. Mais former mieux est indispensable. La formation doit permettre : • De véritables acquisitions de compétences, • Des perspectives d'évolution au sein de l'établissement, • Ou, le cas échéant, une réorientation professionnelle choisie, afin d'éviter des situations de reclassement pour inaptitude de salariés ayant donné de nombreuses années à l'entreprise. • La CFDT demande donc que l'établissement rééquilibre les durées de formation, renforce le présentiel, et garantisse un accès qualitatif à tous les salariés, notamment les employés et TAM, trop souvent relégués à des formats courts et peu professionnalisants. Pour toutes ses raisons les élus CFDT se prononceront en défaveur de ce bilan des compétences 2025. <u>VOTE</u> 9 CONTRE (CFDT) 3 POUR (UNSA) 2 ABSTENTIONS (FO)
--	--	---

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE**

Consultation sur le BHSCT 2025 – Document & Présentation	L'information a été faite aux élus le 7 mai 2026, aujourd'hui l'assemblée est consultée.	Avant le vote la CFDT fait une déclaration. Déclaration En 2025, nous observons une augmentation des accidents bénins de 51 en 2024 à 82 en 2025. Les accidents de travail en nette augmentation concernent surtout le service prélèvement. Ce chiffre indique-t-il une dégradation des conditions de travail ou une meilleure déclaration des salariés ? Ne serait-il pas possible de faire une analyse d'impact du plan plasma sur les accidents du travail ? Le taux de fréquence passe de 5 en 2024 à 12 en 2025. Le taux de gravité a augmenté sur ces 3 dernières années de 0,18 en 2023 à 0,32 en 2024 et 0,39 en 2025. Les élus CFDT souhaiteraient que la direction fasse un effort supplémentaire sur les équipements et la prévention pour les risques les plus élevés. Le risque psychologique augmente aussi : 1 en 2023, 2 en 2024 et 4 en 2025. La direction est-elle attentive quant à la charge mentale des salariés et du ressenti du climat social ? Quand les vacances des salariés sont refusées ou réduites par manque de personnel, la motivation est en chute libre. Même si l'on observe une baisse des cotisations AT/MP avec un coût direct s'élevant à 415 468 E, le bilan financier du Papripact qui est de 32 608 E, n'est pas à la hauteur des enjeux. Les élus CFDT rappellent à la direction qu'elle est responsable de la santé et la sécurité au travail de ses salariés. Au regard de l'augmentation de plusieurs indicateurs de ce BHSCT, les élus CFDT considèrent que les mesures mises en place ne sont pas suffisantes et émettent un avis défavorable pour ce BHSCT 2025. <u>VOTE</u> 9 CONTRE (CFDT) 5 POUR (UNSA et FO)
--	---	--

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE**

Consultation sur le bilan social 2025 – Document & Présentation	L'information a été faite aux élus le 7 mai 2026, aujourd'hui l'assemblée est consultée.	Avant le vote la CFDT fait une déclaration Déclaration Les élus CFDT constatent une baisse des effectifs passant de 728,5 ETP en 2024 à 720,9 ETP en 2025 avec des variations selon les métiers. - Baisse significative des médecins 27,2 ETP en 2024 et 20,5 ETP en 2026, légère baisse des techniciens de labo et chauffeurs et légère augmentation des supports, un nombre d'ETP d'IDE presque identique à 2024 et une augmentation pour les CDD dans les autres métiers laboratoire et production. Comment la direction espère collecter toujours plus avec des moyens en personnel aussi contraints ? Les salariés en CDD obtiendront-ils tous un CDI au terme de leur contrat ? La direction va-t-elle vraiment mettre tout en œuvre pour éviter les licenciements pour inaptitude ? La pyramide des anciennetés 2025 fait apparaître une forte proportion d'ancienneté de 0 à 5 ans. 413 salariés sur 776 ont une ancienneté de 0 à 10 ans, ce qui représente 53% de l'effectif. Turn over, augmentation des démissions, ces indicateurs doivent alerter la direction. L'absentéisme est en augmentation surtout pour les cadres médicaux, 2,9% en 2024, 7,8% en 2025. Les absences maladie en jours ouvrés sont de 8528 jours en 2024 et 9463 jours en 2025, les journées d'absence pour AT et MP sont de 217 en 2023, 391 en 2024 et 761 en 2025. Ces indicateurs augmentent d'années en années, que se passe-t-il ? La direction doit réfléchir à inverser cette tendance. Les montants consacrés à l'amélioration des conditions de travail sont décevants. 1 187 165 Euros en 2023, 408876 Euros en 2024, 468980 Euros en 2025 et un taux de réalisation de formation sécurité de 79% alors qu'il était de 114% en 2024. En conclusion, ce bilan social ne convainc pas les élus CFDT. La politique sociale de l'établissement continue de se dégrader avec une recherche d'efficacité et de flexibilité toujours accrue, entraînant une dégradation sans réponse à la hauteur, le travail n'est pas la santé à l'EFS. Les élus CFDT voteront contre ce bilan social 2025. <u>VOTE</u> 3 POUR (FO) 2 CONTRE (UNSA) 9 CONTRE(CFDT)
---	---	---

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE**

Consultation sur le temps de travail 2025 – Présentation	L'information a été faite aux élus le 7 mai 2026, aujourd'hui l'assemblée est consultée.	Avant le vote la CFDT fait une déclaration Déclaration La CFDT constate une nouvelle fois que les indicateurs présentés ne répondent pas aux enjeux réels du terrain. Les chiffres montrent des effectifs en tension, une hausse continue du travail en horaires alternants, et un recours accru au temps partiel subi, notamment chez les TAM et les cadres médicaux. Nous relevons également des écarts persistants dans l'accès aux repos compensateurs, aux horaires individualisés et aux repos hebdomadaires consécutifs, sans qu'aucune mesure corrective ne soit proposée. Ces données ne permettent pas d'améliorer les conditions de travail, ni de garantir une organisation soutenable pour les équipes. En l'absence de réponses concrètes et d'engagements de la direction, la CFDT émet un avis défavorable. La CFDT vote CONTRE. VOTE 3 POUR (FO) 2 CONTRE (UNSA) 9 CONTRE(CFDT)
3. Consultation sur le projet de MDD Mulhouse (2/2) : partie organisation du travail	L'information a été faite aux élus le 7 mai 2026, aujourd'hui l'assemblée est consultée.	Demande de la CFDT du report de la consultation car beaucoup de question reste en suspens sans réponses, la CDFT va envoyer celle-ci à la direction. Les questions seront rajoutées au PV. Les autres syndicats rejoignent la demande de la CFDT donc à l'unanimité la consultation est reportée au CSE de juillet.

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE

4. Information sur le changement d'outil Automation marketing (mise en œuvre des formations à compter de début juin 2026) Doc 1 - Doc 2 - Intervention d'Amandine Noël & Sandra Fremon	<u>Présenté par Amandine Noël</u> Projet de changement d'outil Marketing Automation Le projet vise à remplacer l'outil actuel Adobe Campaign Standard, dont la maintenance s'arrête en mars 2027, par Imagino, une solution française plus fiable et mieux adaptée à l'écosystème EFS. Points clés et positifs à mettre en avant • Continuité et sécurisation des activités marketing ○ L'EFS anticipe la fin de maintenance d'Adobe et garantit la continuité des campagnes d'invitations, fidélisation et conquête des donneurs. • Choix d'un outil plus performant et plus adapté ○ Imagino offre une meilleure qualité de connexion aux données, un hébergement en France, et un support utilisateur francophone, facilitant les échanges et la réactivité. ○ Les fonctionnalités sont équivalentes ou améliorées par rapport à Adobe, permettant de maintenir les plans d'action existants tout en ouvrant la voie à de nouvelles optimisations (meilleure transformation des visites web en RDV). • Aucun impact sur l'organisation ni les effectifs ○ Les mêmes salariés continueront d'utiliser l'outil. ○ Aucun changement dans les conditions de travail, seules l'interface et l'ergonomie évoluent. • Accompagnement solide et progressif ○ Formations nationales structurées : 1 journée théorique + 1 journée pratique. ○ Sessions régulières de travail, appui d'un prestataire expert si nécessaire. ○ Migration progressive pour éviter tout risque de spam et garantir la qualité d'envoi. • Projet maîtrisé et planifié ○ Préparation technique au printemps. ○ Formations fin mai / début juin. ○ Migration des campagnes de juillet à mi-novembre. ○ Finalisation avant fin 2026, tout en maintenant Adobe en parallèle.	Les élus CFDT demandent : Est-ce que Imagino va perdurer dans le temps ou faudra-t-il changer au bout de 3 ans comme Adobe ? Réponse : Contrairement à Adobe, pour Imagino il n'y a pas de version mais des mises à jour donc oui ce logiciel va perdurer dans le temps. Est-ce qu'il y aura un renfort des équipes pendant les formations ? Réponse : Non ce n'est pas envisagé. Est-ce que ce Imagino a de bonne référence et a-t-il fait ses preuves dans d'autres structures ? Réponse : Ce logiciel a de bonne référence, les enseignes comme Leclerc, le Monde, Picard, Hachette livre, Jules etc. l'utilise. Combien de personnes de l'équipes sont déjà formés ? Réponse : 3 personnes sur 5 sont déjà formées.
--	--	--

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE**

	<u>Conclusion</u> Ce projet est une évolution nécessaire, sécurisée et bénéfique, qui garantit la continuité de nos actions marketing tout en améliorant la qualité des outils, sans impact sur les équipes ni sur les conditions de travail.	Les élus CFDT qui siègent au CSEC (comité social et économique centrale), précisent qu'il y a eu une consultation sur ce sujet et que les élus ont voté favorablement.
5. Information sur le nouvel emballage tubes biotheque – Doc 1 Intervention Rachel Devillers	<u>Présenté par Rachel Devillers</u> Le projet vise à remplacer les cartons jetables utilisés pour les tubes Biothèque par des boîtes plastiques réutilisables, déjà éprouvées dans d'autres régions. C'est une évolution simple, efficace et très avantageuse pour l'EFS. Points forts Harmonisation régionale : mêmes boîtes que les régions AURA et BFC → cohérence et standardisation. • Réduction massive des déchets : fin des cartons et portoirs à usage unique. • Moins de manutention : plus de montage/démontage de cartons → gain de temps au prélèvement. • Meilleure ergonomie : boîtes solides, propres, faciles à manipuler, avec portoir intégré. • Logistique optimisée : circuit clair pour le retour des boîtes vides via Dijon, Besançon, Nancy et Strasbourg. • Économie importante : ○ Coût du projet : 6 320 € HT ○ Dépenses actuelles en consommables : 29 k€ / an ○ Retour sur investissement en moins de 3 mois. • Déploiement en juin 2026 : matériel déjà commandé, tests en cours, organisation prête. Conclusion Ce projet apporte une solution plus propre, plus simple et plus économique, tout en harmonisant nos pratiques avec les autres régions. C'est un changement concret, rapide à mettre en place et très bénéfique pour l'EFS.	Les élus CFDT demandent : Avez-vous une idée sur la durée de vie de ces nouvelles boîtes ? Réponse : Non aucune idée, nous n'avons pas assez de recul. Est-ce que ces boîtes ne prendront pas plus de place dans les chariots ? Réponse : Nous avons vu les chariots des différents sites cela ne posera aucun problème. Y aura-t-il des couleurs différentes pour les boîtes pour la biothèque et celle pour la QBD ? Oui, pour les boîtes de la biothèque, elles seront bleues. Pour les boîtes de la QBD c'est en cours de réflexion.

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE**

6. Information concernant l'allègement des contrôles des connexions stériles (mise en application de la recommandation de la personne responsable au 30 juin 2026) Doc 1 Doc 2 Doc 3 – Intervention de Hervé Isola	Présenté par Hervé Isola Depuis 1995, les connexions stériles sont utilisées pour relier des poches de produits sanguins tout en maintenant un système « fonctionnellement clos ». Historiquement, chaque connexion devait être vérifiée par un test de pression pour garantir l'étanchéité. Avec l'évolution des techniques — filtres en ligne, inactivation pathogène, automates plus fiables — et l'analyse des données, aucun incident n'a été lié à une défaillance de connexion stérile. Plus de 80 % des connexions concernent les concentrés plaquettaires. Des régions pilotes ont testé la suppression du test systématique, en le remplaçant par : • Un contrôle visuel de la connexion, • Et des tests de traction périodiques sur les équipements, réalisés en métrologie. • Les résultats sont concluants : aucune non-conformité, aucun effet indésirable. Le projet propose donc de généraliser l'allègement des contrôles : → Contrôle visuel systématique → Contrôle technique périodique des équipements → Test de pression maintenu uniquement pour les produits les plus sensibles (pédiatriques, PSL retraités, MCGST...). Objectifs : • Simplifier le travail en préparation, • Réduire le risque AES, • Gagner du temps (2,76 ETP réalloués), • Diminuer les coûts (notamment 44 k€/an de consommables C-LAB). GEST ne fait plus de tests des connexions stériles depuis 2018 car ce test n'a plus lieu d'être obsolète car on maîtrise la sécurité du produit. Par contre on va maintenir les tests de pression pour les produits transformés à usage pédiatriques. Pour GEST cette mesure implique : • Pas d'impact en prépa. • Réduction des tests en délivrance côté Lorraine. • Tests en plus pour la délivrance en Alsace mais restent mineurs. Pour un meilleur suivi des connexions stériles il faut surveiller le bon fonctionnement de la machine qui soude. Ce sont des nanomètres qui sont vérifiés une fois par an.	Les élus CFDT qui siègent au CSEC (comité social et économique centrale), précisent qu'il y a eu une consultation sur ce sujet et que les élus ont voté majoritairement pour.
--	---	---

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE**

7. Quid de l'anticipation des conditions de travail lors des plans canicule cet été en collectes mobiles suite à la note envoyée par le national, octroi de t-shirt pour les salariés ? Doc- Doc GEST Intervention Sandrine Burkhard	<u>Présenté par Noël François Xavier</u> Pendant la période du 15 juin au 30 août, et en cas de vigilance canicule (jaune, orange ou rouge), tous les postes sont autorisés à retirer la blouse et à porter un tee-shirt, à condition que le badge EFS reste visible. Toutes les autres mesures déjà en place restent inchangées et doivent continuer à être appliquées. Concernant les t-shirts fournis par l'employeur, cela ne sera pas mis en place pour le moment, car ils ne sont pas considérés comme des EPI (équipements de protection individuelle). Dès que ce sera le cas, nous les mettrons à votre disposition. Pour l'instant, vous devrez utiliser vos t-shirts personnels	
8. Bilan 2025 des astreintes Doc	Ce point est reporté et sera traité à la réunion du CSE de juillet.	Les élus CFDT ont apporté davantage de précisions concernant le bilan demandé, à travers des questions précises adressées à la direction. C'est pour cette raison que le point est reporté.
9. Projet Quidel- Ortho : impacts (ETP, investissement, organisation, condition de travail, etc...) au laboratoire de contrôle des lots UPR partie IH (report)	Ce point est reporté et sera traité à la réunion du CSE de juillet.	
10. Retex à 6 mois sur l'élargissement des heures d'ouverture MDD Troyes, CVM, COLMAR et Mulhouse (report en juillet)	Ce point est reporté et sera traité à la réunion du CSE de juillet	
11. Divers		
Quid de l'enquête diligentée par la Direction régionale	À la suite de l'enquête RPS menée d'une part par les représentants du personnel CFDT et d'autre part par la DRH, il ressort un constat partagé : le climat de travail au sein du service est profondément dégradé .	Les élus CFDT demandent :

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE**

pour l'agence comptable	Les conclusions convergent vers : • Un climat professionnel fortement détérioré, ressenti par l'ensemble des salariés • L'existence a minima de maladresses managériales ; • Et, dans certains cas, de comportements inappropriés au sein de l'équipe. Face à cette situation, une démarche de médiation et de facilitation, confiée à Michael Samama, a été engagée. Elle vise à permettre aux deux parties : 1. D'affirmer clairement leur volonté de poursuivre leur collaboration au sein du service ; 2. De définir et d'accepter un cadre de fonctionnement commun, incluant : ○ La mise en place d'un nouvel organigramme, ○ La clarification des rôles et responsabilités de chacun, ○ Et l'adhésion explicite des deux parties à ces nouvelles modalités. ○ Une fois ces éléments validés, la nouvelle organisation sera déployée et fera l'objet d'une phase d'observation jusqu'à fin 2026, afin d'évaluer : • L'amélioration durable du climat de travail, • La stabilisation du fonctionnement du service, • Et l'engagement de chacun à respecter le cadre défini. • Si, à l'issue de cette période, la situation demeure problématique, des décisions individuelles pourront être envisagées, afin de garantir le bon fonctionnement du service et la protection des salariés de ce service.	Les salariés de ce service auront-ils un retour prochain, sachant qu'ils évoluent actuellement dans un climat dégradé et qu'ils ne sont pas sereins ? Ils souhaiteraient que la situation s'améliore. Réponse : Nous avons déjà transmis un premier retour aux équipes, et elles seront informées progressivement de l'ensemble des changements à venir dans leur service. Quoi qu'il en soit, nous mettrons tout en œuvre pour que le climat de travail redevienne serein. Les élus seront-ils informés, voire consultés, dans le cadre du déploiement du nouvel organigramme ? Réponse : Oui, une information sera communiquée aux élus. Une consultation ne sera envisagée qu'en cas de réorganisation substantielle.
Quid de l'organisation de la DRH nationale et de son articulation avec la DRH régionale et son nouveau lien fonctionnel qui a été présentée au dernier CSEC	Le directeur explique d'abord qu'il ignorait que ce point serait présenté au CSEC. En effet, l'ensemble des directeurs régionaux avaient participé à une réunion avec le président, M. Pacoud, au cours de laquelle celui-ci avait présenté la nouvelle organisation de la DRH. Dans le projet présenté, la DRH nationale était placée en lien hiérarchique avec les DRH régionales. Les directeurs régionaux ont exprimé leur désaccord : ils acceptent un lien fonctionnel avec la DRH nationale, mais refusent un lien hiérarchique. M. Pacoud a répondu que l'organisation serait maintenue en l'état, tout en	Les élus CFDT siégeant au CSEC ont indiqué que le point avait été inscrit en information-consultation, mais qu'ils ont refusé d'être consultés à ce stade. Ils ont rappelé que la loi impose une procédure en deux temps et ont exigé qu'elle soit respectée. En conséquence, la consultation sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Vos contacts CFDT : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER– Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFDT au CSE**

	laissant aux directeurs le temps de réfléchir, précisant qu'il reviendrait vers eux en septembre. Ainsi, M. Kientz ne comprend pas pourquoi ce point a été soumis au CSEC. Toutefois, il constate que le lien hiérarchique a finalement disparu et qu'il ne reste qu'un lien fonctionnel, ce qui lui convient.	
Il y a-t-il une réflexion en cours concernant la scission entre l'Alsace et le Grand Est	Le directeur indique que, si la scission entre l'Alsace et la région Grand Est devait aboutir, il s'agirait d'une décision relevant exclusivement des autorités politiques. Cette initiative émane du président de la Collectivité européenne d'Alsace, M. Frédéric Bierry, qui se montre confiant quant à une éventuelle sortie de l'Alsace du Grand Est. S'agissant de l'EFS GEST, aucune réflexion n'est engagée dans cette direction. Aucun redécoupage n'est envisagé et je n'y suis, pour ma part, absolument pas favorable. À ce jour, je ne fais l'objet d'aucune pression interne ni d'aucune sollicitation du siège, et je m'opposerai fermement à toute tentative allant en ce sens. Toutefois, il n'est pas exclu que M. Frédéric Bierry, dans le cadre constitutionnel, cherche à approfondir cette démarche. Je suis pleinement conscient de son influence et ne la sous-estime pas.	
Quid d'Opticol ?	Ce point sera présenté aux élus à la réunion du CSE de juillet	

Vos contacts CFTD : christine.walter67@gmail.com

catherinelegentil@laposte.net

**Christine WALTER – Catherine LEGENTIL : Déléguée Syndicale Régionale –
Walter Christine Représentante Syndicale CFTD au CSE**